

## La politique éducative et culturelle académique Dispositif partenarial avec le Centre Photographique Marseille "Regards sur la photographie contemporaine"

**Niveau des classes concernées par la proposition :** Premier et Second degré (école primaire, collège, Lycée ( propice notamment pour travailler le projet collectif enseignement de spécialité artistique)

Ce dispositif peut accueillir **6 classes**



©CPM

### PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le Centre Photographique Marseille est un lieu dédié à la photographie sous toutes ses formes : expositions, ateliers de pratiques amateurs, éducation à l'image à destination de la jeunesse, installation numérique, vidéo, documentaire, œuvres participatives, écritures transmédias, graphisme...

Ce lieu a pour vocation la monstration, l'expérimentation, l'hybridation, le partage, la découverte, l'éducation, la formation, le divertissement, mais également d'accompagner les publics dans leur découverte de la photographie et d'aider au développement des initiatives autour de la photographie. La programmation est essentiellement axée sur la photographie contemporaine.

Avec l'œuvre et l'image photographique comme supports, le Centre prend en compte les mutations, usages et innovations, et les étroites relations qu'elles entretiennent avec les autres pratiques artistiques. Ces évolutions amènent à porter aujourd'hui une ambition autour de l'image photographique qui se veut originale et innovante ; originale car elle se développe autant sur les formes artistiques que sur les pratiques sociales ; innovante car elle s'appuie sur un principe de co-construction active et dans une logique de développement de réseaux et de partenariats.

<https://www.centrephotomarseille.fr/>

## DEROULE

Tout au long de l'année scolaire, L'équipe du CPM proposera trois temps forts de découverte de la photographie contemporaine sous toutes ses formes: Rencontres avec des œuvres, avec des photographes, temps d'échange, de questionnement sur les images et le métier de photographe, atelier de pratique. Ce sera parfois l'occasion de découvrir le montage d'une exposition, du commissariat à la présentation dans l'espace de la galerie, etc...

L'enseignant(e) pourra ajuster ses objectifs pédagogiques avec les propositions de l'équipe des publics.

Au fil de l'année l'enseignant créera son projet pédagogique en articulant les 3 visites en partenariat avec le Centre Photographique de Marseille. Le projet pourra prendre des formes très variées: Productions photographiques en écho avec les expositions, un carnet, une production d'écrits, une petite édition, une exposition dans l'établissement scolaire, inventer une médiation par les élèves, créer un reportage vidéo ou sonore, etc...

L'équipe du CPM et le service arts visuels de la DAAC épauleront l'enseignant(e) afin que ce projet soit l'occasion pour les élèves de se construire une culture artistique personnelle, développer des pratiques plastiques, encourager leur créativité et éveiller leur curiosité.

## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Septembre : Prise de contact avec le responsable des publics pour prendre connaissance du programme des expositions de l'année [mediation@centrephotomarseille.fr](mailto:mediation@centrephotomarseille.fr) tél 04.91.90.46.76

- Réserver 3 créneaux de visites-atelier en début de trimestre

- Pour les enseignants qui souhaitent un temps de formation autour de la photographie, il y aura au PAF 2020-21 " Les enjeux de la photographie documentaire" autour de l'œuvre de Jacques Windenberger

inscription en ligne sur GAIA avant le 15 septembre.

<http://www.ac-aix-marseille.fr/cid80760/la-formation-des-personnels.html> - PAF

- Valorisation des productions qui pourra prendre différentes formes

## OBJECTIF

Ce projet s'inscrit pleinement dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève défini par la circulaire n°2013-073 du 3-5-2013 du BO n°19 du 9 mai 2013 en prenant en compte les trois champs qui en constituent ses piliers :

**Des rencontres** (avec des œuvres, avec un lieu culturel),

**Des pratiques** (créations littéraires, plastiques, musicales, cinématographiques, chorégraphiques...) individuelles et collectives.

**Des connaissances** (description et analyse d'une œuvre, recherches documentaires sur un artiste, une

période...).

Il s'inscrit également dans le cadre des priorités de l'éducation artistique et culturelle, plus spécifiquement dans l'**axe prioritaire "REGARDER"** (Cf : *Circulaire interministérielle EAC rentrée 2020-21*).

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions au dispositif seront possibles dès réception du courrier de M. le recteur envoyé aux établissements lors de la reprise progressive des cours.

Le formulaire d'inscription sera accessible à l'adresse suivante : <http://ppe.orion.education.fr/aix-marseille/itw/answer/s/v3xtsupkjj/k/vYCgVhU>

Toutes les informations relatives aux dispositifs sont publiées sur la page dédiée du site de la DAAC : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021)

Dès que le comité de pilotage de ce dispositif pourra se réunir, il validera la liste des classes sélectionnées, et un mail informera les établissements dont l'inscription a été retenue.

ATTENTION : Veuillez prendre en considération que seul l'usage de l'adresse électronique académique est autorisé par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail académique.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la mise en oeuvre du dispositif est susceptible de subir des modifications.

- *En septembre, réservation par les enseignants des 3 créneaux de visite auprès de l'équipe du CPM [mediation@centrefotomarseille.fr](mailto:mediation@centrefotomarseille.fr)*

## - LE TRANSPORT EST A LA CHARGE DE L'ETABLISSEMENT

## CONTACTS

EDUCATION NATIONALE

**Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)**  
pour le second degré.

Site académique : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_59106/fr/accueil](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_59106/fr/accueil)

- Chargée de mission Arts Visuels : Sophie Valentin - Responsable domaine Arts Visuels  
Tél : 04 91 93 88 41 – [daac.arts@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.arts@ac-aix-marseille.fr)